

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la salle polyvalente, 3, route des écoles,

SAMEDI 21 MARS 2026, à 10H30.

Ordre du jour :

- Élection du Maire,
- Élection des Adjoints,
- Remise de la charte de l' élu local et du chapitre III du titre II du livre 1^{er} de la deuxième partie du CGCT (article L 2123-1 à L 2123-35 : conditions d'exercice des mandats municipaux),
- Indemnités du Maire, des Adjoints,
- Création des commissions et désignation de leurs membres,
- Désignation des délégués aux syndicats intercommunaux,
- Désignation des représentants au Conseil d'école.

Affiché en Mairie le 16 Mars 2026

Le Maire,

Alain FAUCHER

